

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 29 mars 2022

MOBILITÉ DOUCE

DES GONFLEURS À VÉLO EN LIBRE SERVICE



La Ville de Belfort installe des gonfleurs à vélo en libre-service pour accompagner le développement de la pratique du vélo.



Deux dispositifs de gonflage ont été installés sur l'espace public, à destination des utilisateurs de vélo :

- l'un à proximité des consignes sécurisées, à l'arrière du Théâtre Granit,
- et l'autre sur le secteur du Techn'hom, rue de l'Etang, à proximité du restaurant Le Pilotis.

Ces gonfleurs sont des systèmes mécaniques, autonomes et robustes. La pompe est actionnée au pied, il n'y a pas de raccordement au réseau électrique.

Par ailleurs, un embout universel garantit la compatibilité avec tous les types de valves du marché.

L'investissement s'élève à 3400 € TTC.

Un troisième dispositif de gonflage sera installé sur la piste d'initiation à la pratique du vélo (en cours d'aménagement sur l'ancien terrain de tennis du parc François-Mitterrand.

La Ville de Belfort poursuit ainsi sa politique volontariste de développement des pistes cyclables et d'accompagnement de la pratique du vélo.

Info+

Le site de l'étang des Forges est déjà équipé d'une station de lavage/gonflage, installée devant la base nautique, sur le site du départ des boucles VTT de l'agglomération.

